

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 8 JANVIER 2018

Session spéciale du conseil, sous la présidence de Mme Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 8 janvier 2018 à 18 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absence

Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5 (motivée)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Achat et financement d'une fourgonnette pour le service incendie.**
- 5) **Contrat de travail du technicien en prévention incendie, autorisation de signature de l'addenda no 1.**
- 6) **Nomination d'un chef de division aux opérations en incendie.**
- 7) **Engagement d'un nouveau pompier.**
- 8) **Période de questions.**
- 9) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2018-01-0690-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Achat et financement d'une fourgonnette pour le service incendie.

Résolution 2018-01-0691-A

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'une fourgonnette pour le service incendie, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre (prix avant taxes) :

Magog Ford (2000) inc.	26 582,87 \$
Val Estrie Ford Lincoln	31 099,00 \$
Maurais Automobiles ltée	27 485,00 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu :

D'adjuger le contrat d'achat d'une fourgonnette pour le service incendie, au montant de 26 582,87 \$ (avant les taxes) à Magog Ford (2000) inc., conformément à sa soumission ouverte le 21 décembre 2017 et aux documents d'appel d'offres;

QUE la municipalité accepte l'offre de la compagnie Crédit Ford du Canada sous la formule d'un crédit-bail à un taux fixe annuel de 6 % pour une période de 60 mois (5 ans) avec une option d'achat établie à 10 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Contrat de travail du technicien en prévention incendie, autorisation de signature de l'addenda no 1.

Résolution 2018-01-0692-A

CONSIDÉRANT la modification du contrat de travail du technicien en prévention incendie afin d'ajouter à son titre le poste de directeur adjoint de la sécurité publique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de l'agglomération de Cookshire-Eaton, l'addenda no 1.

L'addenda no 1 est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Nomination d'un chef de division aux opérations en incendie.

Résolution 2018-01-0693-A

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que l'agglomération de Cookshire-Eaton retienne les

services de Marcel Charpentier à titre de chef de division aux opérations en incendie au taux horaire de 25,40 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Engagement d'un nouveau pompier.

Résolution 2018-01-0694-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser l'embauche, à compter du 12 décembre 2017, de la personne suivante au sein du service incendie, selon les recommandations du directeur de la Sécurité publique :

Rémy Marcotte	Cookshire
---------------	-----------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Période de questions.

Aucune.

9) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2018-01-0695-A

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier